



Inspecteur

DIRECTION DE L'AMÉLIORATION DE L'EXERCICE

Le Collège est à la recherche d'un médecin pour agir à titre d'un inspecteur à la Direction de l'amélioration de l'exercice

MISSION DE LA DIRECTION

La **Direction de l'amélioration de l'exercice** (DAE) effectue la surveillance de l'exercice des médecins et voit à son amélioration en vue d'assurer la protection du public et de contribuer à l'amélioration de la santé des Québécois. Elle évalue la qualité de l'exercice des médecins en cabinet et la qualité de l'exercice de la médecine dans les établissements. La DAE travaille en partenariat avec les autres directions et comités du Collège des médecins du Québec (ci-après « Collège ») et effectue des interventions en vue d'améliorer la compétence des médecins. Elle participe aux activités de groupes de travail ou d'organisations dont les actions ont un impact sur la qualité de l'exercice médical.

Catégorie d'emploi	Professionnel
Statut	Permanent, temps plein Ouvert aux femmes et aux hommes
Titre du supérieur immédiat	Directeur de l'amélioration de l'exercice
Exigences du poste	Être membre actif du Collège des médecins du Québec Exercer la profession depuis dix ans dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux (toute autre expérience pertinente en évaluation de pratique sera prise en considération)
Conditions	Rémunération compétitive, établie en fonction des politiques en vigueur Programme d'avantages sociaux : régime de retraite à cotisations déterminées, assurances collectives, vacances et jours fériés, etc.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées **par courriel** avant le 10 juillet 2020 à 12 h, à l'attention de :

Madame Caroline Hayes

Directrice, service des ressources humaines

chayes@cmq.org



PROFIL RECHERCHÉ

Aptitudes et qualités

- Aptitude pour le travail d'équipe
- Grande rigueur intellectuelle et intégrité
- Grandes compétences en communication interpersonnelle, savoir faire preuve de tact et d'empathie
- Habilités rédactionnelles
- Être disponible pour des déplacements

Connaissances spécifiques

- Lois relatives au domaine de la santé
- Bilinguisme (français et anglais)
- Expérience pertinente évaluation de l'exercice
- Expérience pertinente du développement professionnel continu et de la remédiation dans une perspective pédagogique

Inspecteur

DIRECTION DE L'AMÉLIORATION DE L'EXERCICE

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Participer au programme de surveillance de l'exercice professionnel par la visite, entre autres, des établissements de santé et des cabinets de consultation.
- Procéder à l'étude des dossiers et à la rédaction des rapports de visite pour présentation au comité d'inspection professionnelle.
- Organiser des activités d'évaluation de la compétence et de perfectionnement en rapport avec les lacunes observées dans l'exercice.
- Élaborer des programmes d'intervention auprès des médecins en fonction des problèmes d'exercice relevés.
- Participer à des activités de recherche et de développement dans le domaine de la surveillance et de l'amélioration de l'exercice.
- Veiller à l'élaboration et à l'implantation de lignes directrices en collaboration avec les autres organismes du réseau de la santé.
- Participer aux autres activités inhérentes au fonctionnement de la direction.
- Assumer toute autre fonction que la direction générale lui confie.